M2 CDT – COPTER

UE « Entreprises, économie et territoires »

Cette unité d'enseignement comprenant 5 cours vise à apporter un socle de compétences dans le domaine du développement économique local. Elle apporte tout d'abord des compétences d'étude dans l'analyse des déterminants de la dynamique économique territoriale. Elle permet également de s'approprier les outils permettant de construire des politiques publiques territoriales. Elle permet enfin de mieux comprendre les principaux acteurs privés du développement économique territorial (clusters, entrepreneurs), afin d'en assurer l'accompagnement.

Représentant une part significative du budget européen, la **politique de cohésion européenne** est un levier essentiel d'intervention économique, sociale et environnementale sur les territoires. Après avoir rappelé les fondements de la politique régionale européenne, ce cours propose une analyse de l'évolution des objectifs de la politique de cohésion à travers différentes périodes de programmation. Nous présentons ensuite son mode de gouvernance partagée et multi-niveaux afin de saisir le cadre institutionnel qui s'impose aux autorités de gestion des programmes européens. Pour finir, nous proposons un état des lieux des inégalités économiques, sociales et environnementales au sein de l'UE et nous nous interrogeons sur la capacité de la politique de cohésion à limiter ces inégalités à travers l'étude d'articles de recherche récents. Il ressort de cette analyse l'existence de facteurs conditionnels à l'efficacité de la politique, ainsi que ses effets hétérogènes selon les territoires ou les objectifs visés.

Conséquence d'un processus de décentralisation de l'action publique qui touche de nombreux pays, les politiques publiques territoriales montent en puissance et poursuivent des objectifs variés. Deux enseignements complémentaires, au sein de cette unité d'enseignement, visent à mieux comprendre les enjeux associés à ces politiques, leurs effets potentiels, et les outils permettant de les concevoir.

Tout d'abord, le cours d'**économie des politiques publiques territoriales** présente un ensemble de concepts de base en économie, indispensables à la compréhension des politiques publiques territoriales. Il couvre plus essentiellement les politiques territoriales de développement économique mais apporte aussi une analyse des politiques de développement durable et d'action sociale. Que peut-on attendre des politiques ? Quels sont leurs effets sur les territoires ciblés et en dehors de ceux-ci ? Quels sont leurs impacts redistributifs sur les activités économiques, les revenus et les devenirs des sociaux des agents résidents dans les zones cibles et en dehors ? Le cours débute par une présentation du développement économique et des mécanismes économiques fondamentaux qui le sous-tendent. L'accent est mis sur l'hétérogénéité spatiale des territoires en matière de développement. Ensuite, deux mécanismes fondamentaux de l'organisation socio-économique de l'espace sont analysés : les économies d'agglomération et l'équilibre spatial. Ces deux concepts sont à la source de l'analyse économique des politiques publiques territorialisées. Dans la suite du cours, ils sont mobilisés pour faire l'analyse de l'efficacité des politiques de développement économique de territoires en discutant leur efficacité et l'équité de cette action, notamment en comparaison des politiques publiques visant les personnes plutôt que les territoires.

Ensuite, les **outils du développement économique territorial** sont présentés et analysés dans le cadre d'un cours visant à comprendre comment mettre en œuvre ces politiques publiques territoriales et en accroître l'efficacité. La compréhension de la dynamique économique territoriale passe par aussi par une connaissance approfondie des principaux acteurs privés du développement territorial. Deux enseignements visent à apporter les connaissances et compétences nécessaires à l'accompagnement de ces acteurs.

Tout d'abord, le cours de **création d'entreprises et d'activité d'utilité sociale** propose d'étudier les différentes formes d'entreprenariat et de comprendre les différentes étapes du processus entrepreneurial. Il permet également de s'approprier les compétences nécessaires à la création d'entreprises en faisant vivre aux étudiants une démarche entrepreneuriale accélérée (phase de maturation) par le biais d'un travail de groupe visant à la création d'un projet innovant à forte utilité sociale. Parmi les compétences développées, il sera question savoir comment transformer une idée en projet entrepreneurial et démontrer sa faisabilité, mais aussi de savoir convaincre du potentiel d'un projet de création d'entreprise au travers d'un mini-Business Plan et d'une présentation orale.

La nouvelle génération d'entrepreneurs (du startupper au dirigeant d'entreprise industrielle) mise sur la coopération pour le développement de leur entreprise. C'est ainsi que les politiques de clusters se sont imposées comme un instrument incontournable du développement local. Nous proposons dans le cours **réseaux territoriaux d'entreprises** d'étudier le fonctionnement et les modalités d'accompagnement de ces clusters pour en assurer la pérennité et accroître leurs retombées économiques pour le territoire. En deux jours, ce cours permet de découvrir ce mode d'organisation innovant que sont les « clusters d'entreprises » et les « pôles de compétitivité ». A l'appui d'exemples et d'études de cas analysées en séance, le cours décrit le fonctionnement de ces collectifs d'entreprises et les projets collaboratifs qu'ils réalisent. Nous évoquerons ensemble les motivations des acteurs économiques à s'y associer et celles des acteurs territoriaux à les soutenir. Nous ferons ensemble un focus spécifique sur le métier de l'animation de ces réseaux territoriaux d'entreprises : compréhension des enjeux, maîtrise du jeu des acteurs associés, réflexion sur le positionnement du manager de cluster, compétences et qualités pour accompagner ces réseaux avec succès.

Les intervenants, volumes horaires et crédits sont les suivants :

Intitulé du cours et intervenants 2022-2023	Type	Durée
La politique de cohésion européenne *Nelly EXBRAYAT (Maîtresse de conférences H.D.R., UJM).*	CM	15 h
Economies des politiques territoriales *Julien SALANIE (Professeur des Université, UJM)*	CM	18 h
Outils du développement économique territorial *Aurélie GAGNEPAIN (SETEC Organisation)*	CM	12 h
Les réseaux territoriaux d'entreprises *Xavier ROY (Directeur Général de France Cluster)*	CM	12 h
Création d'entreprises et d'activité d'utilité sociale *Alexis CATANZARO (Professeur des université, UJM)*	CM	12 h

Total pour l'UE « Entreprises, économie et territoires »	**4 ECTS**	**69 h**